



Clermont-Ferrand, le 10/03/2026

Mesdames, et Messieurs Membres du bureau exécutif

Pour information : Salariés de la ligue ARA Volley-ball

CR du BE exceptionnel n°3 du 9 mars 2026 en visioconférence

En attente d'approbation

✚ Présents : Elsa Durieux, Olivier Verdet, Daniel Maisonnial, Véronique Frelat, Julien Verney, Jean-Claude Savoy, Cedric Partouche, Céline Desmoulins.

1- Conciliation CNOSF - Rencontre PFBR049

Faisant suite à la proposition de conciliation formulée le 3 mars 2026 par M. David Jacotot dans le cadre du litige opposant l'association CEBAZAT Volley-Ball à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Volley-Ball, nous vous informons que la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Volley-Ball accepte la proposition de conciliation qui lui a été notifiée.

En conséquence, la ligue prendra les dispositions nécessaires afin de rapporter la décision du 26 janvier 2026 de sa commission régionale sportive, conformément aux termes de la proposition de conciliation :

- Pas de match à rejouer entre les équipes ESSM / Cébazat
- Remise sur le site fédéral des résultats du premier match
- Pas de déplacement de l'équipe de l'ESSM
- Pas de réservation de gymnase de la part de Cébazat
- Annulation du déplacement des arbitres désignés.

Les voix Pour : 4

Les voix Contre : 3

Les abstentions : 1

Le Bureau Exécutif de la Ligue.